Le Gratuit

Jeudi 6 septembre 2018

Objectif EMPLOI

L'emploi est au cœur des enjeux sociétaux et plus particulièrement à la Réunion. Aborder les problématiques de l'emploi en étant apporteur de solutions, la rubrique du Quotidien s'inscrit dans cette démarche positive et donne enfin la parole aux acteurs de la filière emploi et de la formation.
Désormais chaque jeudi, les rendez-vous sont en place : Un acteur est invité à donner un instantané de sa vision du marché du travail ou raconte son parcours professionnel, son exemple de réussite. Point sur l'actualité, la législation. L'emploi côté recruteurs et l'emploi côté demandeurs. Le coup de pouce de la semaine sur un CV et les bons plans recherches.

SOMMAIRE

EDITO
▸ Cette semaine Thomas Carrère fondateur agence Du Simple au Double
INFO / ACTU MONDE DU TRAVAIL
▸ DROIT / LÉGISLATION : Le règlement général de protection des données personnelles (RGPD)
CÔTÉ RECRUTEURS : ON EMBAUCHE - ON CREE SON ACTIVITE !
▸ UN MÉTIER EN PLEIN ESSOR : Bonheur au travail
▸ MOBILITÉ : Anne-Laure Dijoux : archéologue
CÔTÉ DEMANDEURS : ON RECHERCHE – ON SE FORME - ON TROUVE !
▸ LA RECHERCHE 2.0 : Comment trouver un emploi grâce au Web ?
▸ START UP WEEK END 14 - 15 ET 16 SEPT À L'IUT DE ST PIERRE
▸ COUP DE POUCE : Le CV et la lettre de motivation de la semaine

DROIT / LÉGISLATION

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD) : DE NOUVELLES OBLIGATIONS POUR LES EMPLOYEURS.

A l'occasion de l'entrée en vigueur, le 25 mai dernier, du règlement européen « *RGPD* », il est important de revenir sur les grands axes de cette nouvelle réglementation européenne intégrée en droit français par une adaptation de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés au nouveau règlement européen.

Depuis le 25 mai 2018, les entreprises et donc les employeurs doivent se mettre en conformité avec le nouveau règlement européen n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 « *Relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données* » (RGPD).

L'employeur est amené à traiter, au quotidien, de nombreuses données à caractère personnel pour la gestion de son personnel : coordonnées bancaires et numéro de sécurité sociale pour la paie et les déclarations sociales obligatoires, tenue du registre du personnel, mutuelles d'entreprise, annuaire comportant des photographies des salariés…

Les dispositifs de contrôle de l'activité des salariés mis en œuvre dans l'entreprise peuvent constituer également des traitements de données à caractère personnel.

L'employeur qui est considéré comme un « *Responsable de traitement* », doit donc respecter un certain nombre d'obligations visant à assurer à ses salariés la garantie de la protection de leurs données personnelles.

L'employeur doit ainsi mettre en œuvre préalablement une analyse d'impact pour identifier les traitements comportant un risque élevé pour les droits et libertés des personnes concernées. Il doit également tenir un registre détaillé et mis à jour des traitements des données personnelles opérés dans l'entreprise, et désigner un délégué de protection des données dans certains cas.

Afin de garantir ensuite aux salariés le respect de leurs droits, l'employeur a de nouvelles obligations en matière d'information des salariés sur le traitement de leurs données personnelles et d'une éventuelle violation de celles-ci.

Les employés doivent être informés du traitement de leurs données personnelles de façon « *concise, transparente, compréhensible et aisément accessible, en des termes clairs et simples* », « *par écrit ou par d'autres moyens y compris, lorsque cela sera approprié, par voie électronique* ». Ces informations peuvent être « *fournies, accompagnées d'icônes normalisées afin d'offrir une bonne vue d'ensemble, facilement visible, compréhensible et clairement lisible, du traitement prévu* ».

Cette information peut se faire sur plusieurs supports tels que le règlement intérieur de l'entreprise, note de service ou encore le contrat de travail.

L'employeur doit informer les salariés sur les règles d'accès à leurs données tandis que la loi leur ouvre de nouvelles possibilités de recours en cas de non respect par l'employeur de ses obligations. L'employeur encourt alors des sanctions.

C.SERRON
Avocat

ÉDITO

Thomas Carrère, Directeur Stratégie et Développement de l'agence Du Simple au Double.

« DIGITALISATION : TPE ET PME, IL FAUT FRANCHIR LE PAS »

« Digitaliser son entreprise...Qu'est ce que cela veut dire ? Utiliser des outils en ligne pour la gestion, adopter les réseaux sociaux pour acquérir des clients, proposer ses services ou produits via son site web : les chantiers sont nombreux pour les entreprises à La Réunion. Il y a encore un vrai problème sur toutes les TPE et PME qui n'ont pas encore une présence en ligne et qui voient arriver très vite une concurrence venant d'ailleurs. Aujourd'hui encore nous assistons à un manque de formations aux métiers du digital à La Réunion. C'est en train de changer, grâce à différents organismes récemment implantés (Epitech, Créalise, Digital Campus, etc.). Pour beaucoup d'entreprises réunionnaises, les talents doivent être recrutés depuis la métropole encore.

Alors, conseils aux Réunionnais qui pourraient se tourner dans ce secteur. D'abord, comprendre les (nouveaux) métiers du digital : webdesigner, brand content manager, community manager, développeur… Ensuite, identifier ses propres domaines où l'on se sent à l'aise. Cela peut-être le montage vidéo, le marketing, le design, la technique, le commercial, etc.

Enfin, se former dans le digital pour apprendre ces nouveaux métiers.

Dans tous les cas, il faut bien savoir que ces métiers changent très souvent, et que ce que l'on fera dans 1 an sera sûrement très différent du poste qu'on aura dans 10 ans. Donc pas de panique si vous vous rendez compte qu'en cours de formation que d'autres domaines vous plaisent : soyez agiles ! »

UN MÉTIER EN PLEIN ESSOR

BONHEUR AU TRAVAIL : UNE NOTION QUI DEVIENT RÉALITÉ

Alexandra Farré, 26 ans, a été responsable du bonheur au sein de son entreprise. Aujourd'hui, elle partage cette casquette avec tous ses collègues.

Le bonheur au travail a convaincu nombres de sociétés dans le Monde. Le concept séduit désormais les chefs d'entreprises réunionnais. Alexandra Farré, responsable administratif et financier chez Run Concept, a été responsable du bonheur pendant un an avant de mettre en place une organisation partagée au sein de son équipe. Explications.

Propos recueillis par Laurène Mazier

Responsable bonheur, quel est votre rôle ?

Faire en sorte que les salariés ne soient plus embêtés par différents freins et qu'ils soient réellement dans la production. En clair : améliorer la qualité de vie au travail.

Ça commence au niveau administratif où tout doit rouler pour ne pas perdre de temps. Ensuite, on se focalise sur le matériel : équipements adéquats, salle de repos pour faire la sieste. On parle également de motivation d'équipe à travers notamment des sorties.

Une mesure phare mise en place chez Run Concept ?

La gouvernance partagée. Donner aux salariés, le pouvoir de parole et oublier le schéma vertical traditionnel où le message vient d'en haut. Chez nous, les décisions sont collégiales.

Le petit plus qui change tout : avant chaque réunion, nous faisons des « tours de météo ». Chaque membre de l'équipe annonce dans quel état il se sent, s'il est bien présent, s'il est préoccupé, s'il est en forme... On prend 10 minutes pour faire ça systématiquement depuis un an.

Depuis quelques mois, vous n'êtes plus seule responsable du bonheur dans votre entreprise, comment fonctionnez-vous aujourd'hui ?

Nous avons décidé de faire tourner cette casquette à tous les salariés et aux stagiaires. Deux salariés par mois répondent à des taches, à des doléances... Fêter les anniversaires, les arrivées, les pots de départ des stagiaires, organiser des déjeuners, l'arrosage des plantes, la vaisselle, le café etc . Nous prenons donc une heure toutes les deux semaines pour parler et organiser tous les aspects qui régissent la vie des salariés au sein de l'entreprise.

Le bonheur au travail devrait exister dans toutes les entreprises ...

À mon sens, être responsable du bonheur des salariés, c'est la vraie fonction de la DRH. Or, en réalité, lorsque l'on a la tête dans le guidon, on oublie ces aspects fondamentaux.

Donc, si vous posez noir sur blanc dans le contrat de travail, « Bonheur au travail » comme point essentiel, cela devient un mode de fonctionnement. Par exemple, faire une fiche de paye devient synonyme de « il faut que le salarié soit heureux ». Ça vaut pour les RH mais aussi pour des personnes qui sont en production aux côtés des autres salariés, qui remarquent des actions à faire sur le terrain.

C'est un concept marqueur des nouvelles générations ...

Je pense que les jeunes générations qui forment aujourd'hui le monde du travail, ont besoin que leur ambition collent avec celle de leur boite. Leur épanouissement personnel doit être lié à l'environnement professionnel. Ils ressentent le besoin de donner un sens au travail, avancer ensemble, se sentir écouter et pris en compte... Et pour ça, la mise en place de bonheur au travail passe par l' intelligence collective. Les patrons doivent faire confiance à leurs salariés.

Des conseils aux dirigeants plus traditionnels ?

Pour que cela fonctionne il est important que le chef d'entreprise ait véritablement envie d'investir dans le bonheur au travail dans sa société et comprenne les enjeux d'entrer dans un cercle vertueux. Après, tout dépend de la taille de l'entreprise. Dans de petites sociétés, il est possible de personnaliser les outils et de s'organiser ensemble en bonne intelligence. Dans de grosses structures comme Total Réunion, par exemple, il y a des « pôles ».

Existe-t-il à La Réunion, des intervenants spécialisés dans le bonheur au travail ?

Il y a des coachs et des consultants, dont Run Concept fait partie. Nous réalisons principalement des diagnostiques. Notre but n'est pas d'arriver et de vendre une façon de procéder mais plutôt de réaliser un état des lieux et d'identifier les axes sur lesquels travailler dans l'objectif d'intégrer le bonheur au travail. Ensuite, il peut y avoir un accompagnement.

MOBILITÉ

ANNE-LAURE DIJOUX : L'HISTOIRE DE LA RÉUNION N'A PAS LIVRÉ TOUS SES SECRETS

Elle a réalisé son rêve : devenir la première archéologue réunionnaise. Passionnée par l'histoire de son île, elle y a consacré toutes ses études jusqu'au Doctorat à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, avant de rentrer à La Réunion où elle décroche un poste temporaire « d'archéologue départemental ».

Pouvez-vous vous présenter ?

Anne-Laure Dijoux, 32 ans. J'ai grandi dans les Hauts de l'île, à La Plaine des Palmistes. J'y ai fait toute ma scolarité jusqu'au collège puis - inexistence de lycée oblige - j'ai suivi l'enseignement secondaire au lycée Amiral Bouvet de Saint-Benoît. Passionnée d'archéologie (l'histoire du peuplement et des habitants qui nous ont précédé), j'ai su ce que je voulais faire à un âge très jeune. Il était donc inévitable pour moi de poursuivre des études supérieures en Métropole.

Quel a été votre parcours de mobilité ?

J'ai quitté La Réunion à 17 ans après le baccalauréat, avec la ferme intention de me former ailleurs pour pouvoir rentrer travailler au pays. Je me suis installée à Paris afin d'entamer un très long cursus universitaire à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne : du Deug jusqu'au Doctorat. Durant plusieurs étés, j'ai effectué divers stages de terrain en Métropole, en Guadeloupe et en Martinique. En Master 1 et Master 2, mes mémoires ont porté sur des sujets en rapport avec l'archéologie de mon île.

Et ensuite ?

Pour mon doctorat, je suis retournée vivre chez mes parents pour être au plus près de mon sujet d'étude. Au bout de trois ans, je suis revenue à Paris pour effectuer un master professionnel durant une année, à la fin duquel j'ai décroché un CDD de trois ans « d'archéologue départemental » au sein du Conseil départemental de La Réunion. Je me suis ensuite consacrée entièrement à ma thèse de doctorat que j'ai soutenue fin 2016 à Paris. Le sujet : « la recherche et l'étude de sites archéologiques de marronnage ». Ce premier travail archéologique mené de manière scientifique à la Réunion a permis de mettre en évidence et d'explorer le seul site archéologique avéré de marronnage dans « la Vallée secrète » de Cilaos.

D'où vous vient cette passion pour l'archéologie ?

Enfant, je passais du temps à fouiller dans mon jardin. J'ai toujours su que je voulais faire ce métier particulièrement m'intéresser aux habitats de marronnage. Je souhaite faire parler les esclaves parce qu'ils n'ont pas la parole dans les archives. En archéologie les informations qu'on récolte viennent du concret. On essaye de comprendre les choses grâce à divers moyens. La mise au jour de ce qui est enfoui nous permet d'enrichir l'histoire. Aujourd'hui j'ai plusieurs projets professionnels dans l'optique de développer les connaissances sur le patrimoine matériel de La Réunion.

Avec le recul, tirez-vous un bilan positif de votre expérience de mobilité ?

Très positif oui. Mes années d'étude en Métropole m'ont beaucoup apporté, autant intellectuellement qu'humainement. Nul doute que cette expérience de mobilité m'a ouvert l'esprit et grandement enrichie. J'encourage tous les Réunionnais à poursuivre leurs rêves et aller se former ailleurs, acquérir des bases solides pour mieux revenir !

Quels conseils donneriez-vous aux Réunionnais qui comme vous souhaiteraient rentrer sur l'île ?

J'incite les Réunionnais qui ont « sauté la mer » à revenir mettre leurs compétences au service de notre population. Et si le poste convoité n'existe pas, la voie de l'entrepreneuriat peut être une bonne solution.

Retrouvez cette interview dans son intégralité sur www.reunionnaisdumonde.com

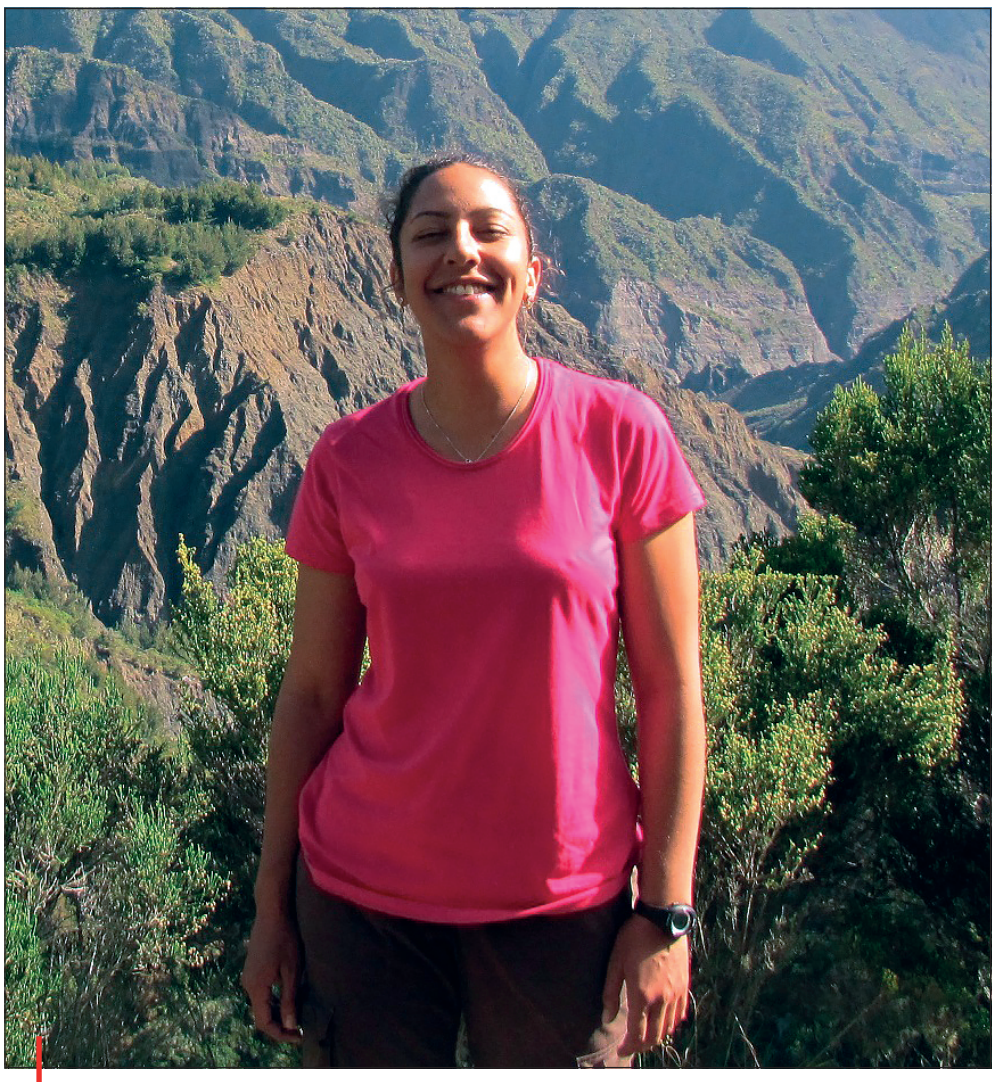

Anne-Laure Dijoux est rentrée à La Réunion après de longues études, elle est officiellement la premiée archéologue réunionnaise à La Réunion.

LA RECHERCHE 2.0

COMMENT TROUVER UN EMPLOI GRÂCE AU WEB ?

Pour recherche un emploi, Internet est votre allié... où que vous soyez !

En complément de la presse papier, nous pouvons également faire nos recherches sur Internet. Virgile Allemand conseiller en insertion professionnelle nous donne ici quelques précieux conseils sur la recherche 2.0

Virgile Allemand accompagne et forme les demandeurs d'emploi et les créateurs d'entreprise depuis 2014, à la Réunion, à Mayotte et en métropole.

Par Virgile Allemand

Avant tout, le Web est le moyen d'envoyer vos candidatures le matin, avant même de vous habiller et ça, c'est pratique ! Afin d'optimiser votre candidature par email, pensez à créer une adresse sobre du genre prénom.nom@gmail.com. De plus, pensez à envoyer votre CV et votre lettre de motivation au format .pdf ou .doc en pièce jointe et non pas dans le corps du mail.

Voir... et être vu

Il existe de nombreux sites qui vous permettent de retracer votre parcours et afficher votre CV : le plus connu reste celui de Pôle Emploi qui dispose d'une CVthèque immense dans laquelle les employeurs peuvent aller piocher. Évidemment, vous pouvez aussi y consulter les milliers d'offres d'emploi qui y sont publiées. Citons également les réseaux sociaux comme LinkedIn et Viadeo, populaires dans le monde professionnel. Vous pourrez y détailler votre expérience, vos résultats…

Le réseautage !

Les autres sites et forums sont autant une mine pour échanger : Facebook et Twitter, Réunionnais du Monde, expat.com par exemple sont des sites généralistes à forte audience. Il existe aussi des forums spécialisés pour de nombreux métiers et passions. Si votre métier est la mécanique, n'hésitez pas à aller sur un forum de mécanique ! Tous ces sites seront des terrains pour échanger avec d'autres professionnels de votre secteur, obtenir des conseils dans vos recherches, montrer votre personnalité et votre savoir-faire, etc.

Surveiller ...

Faîtes preuve de curiosité. Prenez le temps de consulter régulièrement les sites et les pages des entreprises susceptibles de vous engager, des agences d'intérim… Ces démarches vous permettront de mieux connaître les tendances du marché de l'emploi et de réagir rapidement en cas d'offre d'emploi.

Soigner son image en ligne

Enfin, plus de la moitié des employeurs tapent sur Google ou Facebook le nom des personnes qu'ils pensent recruter. Que vont-ils trouver à votre sujet ? Votre photo de profil Facebook vous représente à la plage ou en train de boire un verre entre amis ? Un recruteur ne vous écartera pas d'un poste pour ça. En revanche, si votre photo de profil est le dessin d'une énorme feuille de « zamal », vous perdez illico des chances de trouver un emploi. Pensez donc à faire une recherche avec votre nom et à effacer le maximum de traces qui pourraient vous être préjudiciables.

START UP WEEK END 14 - 15 ET 16 SEPT À L'IUT DE ST PIERRE

L'OCCASION POUR LES ENTREPRENEURS EN HERBE DE MONTER LEUR PROJET

Le Startup Week-end vous invite à venir avec une idée et de repartir avec un projet !

Du 14 au 16 septembre, l'association Webcup organise le Startup Week-end à Saint-Pierre. L'évènement réunit des entrepreneurs avec une idée et des Réunionnais de tous horizons qui souhaitent participer, en équipe, à l'élaboration de leur projet... en trois jours !

Le concept

Des personnes présentent une idée devant un public. Dans l'amphithéâtre : des profils en tous genres sont présents. Des étudiants, des pros du Web, des graphistes, des comptables, des spécialistes du droit, des enseignants, des retraités ... Chaque entrepreneur en herbe a une minute pour « pitcher » son projet. Il décrit l'idée et explique de quelles compétences il a besoin dans son équipe. « En général, une centaine de projets sont pitchés et une douzaine sont retenus », explique Priscilla Fontaine de l'organisation Startup Week-end. Une fois que tout le monde est passé, le public vote et les équipes se constituent dans la foulée. Ils ont trois jours pour travailler ensemble.

L'objectif

« Si votre idée est retenue, vous réalisez en trois jours ce qui vous prend un an, seul dans votre coin. Vous rencontrez du monde et vous profitez des conseils de coach pendant tout le week end », continue Priscilla Fontaine. Business plan, statuts juridiques, politique tarifaire, charte graphique, dépôt de brevet, site internet … Grâce aux différentes compétences réunies autour de son idée, la mise en place du projet prend un véritable coup d'accélérateur. Pendant trois jours, tout le monde est à 100 %. Le dimanche, les équipes passent devant un jury. Elles ont 5 minutes pour présenter le travail avec, à la clé, des prix tels qu'un accompagnement financier ou encore du conseil pour monter l'entreprise.

Qui peut participer

Toute personne qui possède une idée peut venir la présenter. « Au début c'était très porté sur le Web et le digital, mais aujourd'hui il y a vraiment de tout : du médical, du bâtiment, du culinaire, du bien-être etc ».

Ils ont gagné le Startup Week-end Réunion

« Parmi les gagnants il y a ZotCar qui fonctionne bien aujourd'hui. Story Enjoy, une application qui permet aux grands parents d'enregistrer des histoires à leurs petits enfants pour qu'il les écoutent le soir avant de dormir. 8000 Mondes, les séries audio comme Orsan qui passe sur Réunion Première ».

Comment s'inscrire

Il suffit de se rendre sur www.swe.webcup.fr et de remplir le formulaire. « Le vendredi 14 septembre, direction l'IUT de Saint-Pierre. On donne son nom et on paye 1 euro qui vous donne l'accès au Startup Week-end, aux repas et petits-déjeuner sur trois jours ».

COUP DE POUCE

LE CV ET LA LETTRE DE MOTIVATION DE LA SEMAINE

Place à un demandeur d'emploi au travers de la publication de son CV, de sa lettre de motivation et de sa photo. Cette semaine Objectif Emploi donne sa chance à Océane Gauvin

Océane GAUVIN
Email : oceane.gauvin04@gmail.com

A Saint-Denis, le Lundi 27 Août 2018

Objet : Lettre de motivation.

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement bachelière du Bac Pro Gestion Administration. Désireuse de poursuivre mon cursus par un BTS Gestion de la PME, je me permets de vous adresser ma candidature.

En effet, très intéressée par l'organisation et la gestion des entreprises, je me destine à exercer une profession qui se caractérise par une forte polyvalence à dominante administrative. Aussi, je pense qu'être en apprentissage au sein de votre entreprise me donnera les meilleures chances de réussite et j'espère que mon dossier ci-joint réussira à vous convaincre de mon potentiel.

Sérieuse, appliquée, motivée et consciencieuse, je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugerez utile.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de toute ma considération.

Océane GAUVIN

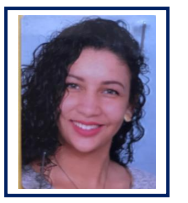

Océane GAUVIN (18 ans)
9 rue de la République 97400 St Denis
Email : oceane.gauvin04@gmail.com

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Fév. 2018 – Mars 2018 — **Expansion SAS**
- ✓ Enregistrement factures
- ✓ Gestion des stocks
- ✓ Classement – archivage
- ✓ Accueil physique de la clientèle
- ✓ Réception des appels téléphonique

Sep. 2017 – Oct. 2017 — **DHL Express – Service client**
- ✓ Réception des appels téléphonique
- ✓ Accueil physique de la clientèle
- ✓ Suivi de colis
- ✓ Simulation de devis

Avril 2017 – Mai 2017 — **Atlas – Service livraison**
- ✓ Accueil clientèle,
- ✓ Réception des appels téléphonique
- ✓ Suivi des livraisons
- ✓ Commercialisation des produits
- ✓ Etiquetage des produits
- ✓ Archivage

Nov. 2016 – Dec. 2016 — **CHD Bellepierre – Médecine polyvalente**
- ✓ Réception des appels téléphonique
- ✓ Archivage

Juin 2016 – Juil. 2016 — **Conseil département – Unités Chèque marmaille**
- ✓ Gestion des dossiers adhérents
- ✓ Réception des appels téléphonique
- ✓ Archivage

FORMATION

2018 - Baccalauréat Gestion Administration
Lycée Julien de Rontaunay - SAINT DENIS

COMPÉTENCES

Maitrise informatique (Word, Access, Excel, Powerpoint)
Logiciels spécialisés (Greta, EBP Comptabilité)

LANGUES
Anglais - Professionnel — Espagnol : scolaire

SI VOUS SOUHAITEZ AUSSI BÉNÉFICIER DE CE COUP DE POUCE

Envoyez-nous tous vos éléments à notre adresse mail suivante : objectifemploi@lequotidien.re Vous serez publié(e)s.